



Zetchi successeur de Raouraoua ?

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4126 - Lundi 20 mars 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Mouvement entamé en novembre dernier

Les étudiants en pharmacie mettent fin à leur grève

Message du président à l'occasion du 19 mars

Bouteflika appelle les Algériens à préserver leurs acquis



Ces augmentations de la Fed qui ne changent rien

Par Mohamed Habili

La Fed, la banque centrale américaine, a pour la troisième fois depuis 2008, et conformément à ce qu'elle avait annoncé à la fin de l'année dernière, augmenté son taux d'intérêt de référence d'un autre quart de point, ce qui le porte quelque part entre un demi-point et ce sommet qu'est un point entier. Comme il était déjà après l'augmentation de fin décembre 2016 à peu près à cette hauteur, la question se pose de savoir si c'est bien d'un quart de point qu'il a été augmenté cette fois-ci, si par hasard la Fed ne s'est pas contentée de faire le même effet d'annonce pour la troisième fois consécutive. A noter que même si ces hausses correspondent à quelque chose de réel, le prix de l'argent que les organismes financiers américains se procurent auprès du prêteur en dernière instance qu'est la Fed reste inférieur au taux de l'inflation, qui pour l'heure aux Etats-Unis a franchi la barre des 2%, ce qui n'est pas encore le cas dans la zone euro, encore qu'on s'en approche. 2% dans le contexte économique actuel est considéré en Occident à la fois comme le taux cible et comme le taux plafond. 2% d'inflation, c'est le taux idéal. Par ces temps de faible croissance, de fort endettement, et d'argent facile, il constitue la preuve que l'économie est sortie de la récession mais sans pour cela encourir le risque d'une surchauffe et de la perte de contrôle susceptible d'en s'ensuivre. 2% d'inflation, c'est au bout d'une année seulement 2% de la dette en moins.

Suite en page 3

Tout en annonçant un rééchelonnement du remboursement des crédits

Sellal promet de nouvelles mesures pour les jeunes entrepreneurs

● **Babaammi : Le rééchelonnement des crédits se fera «sous conditions»**



Afin d'encourager les jeunes entrepreneurs et orienter les futures micro-entreprises vers la production pour couvrir les besoins nationaux, le gouvernement annonce de nouvelles mesures pour ceux désirant investir dans les activités de production.

Le président de l'Anexal au sujet de la faiblesse des exportations

La Banque d'Algérie pointée du doigt par Ali Bey Nasri

Musique

Sortie en avril d'un nouveau CD de Lounis Ait Menguellet

Tout en annonçant un rééchelonnement du remboursement des crédits

Sellal promet de nouvelles mesures pour les jeunes entrepreneurs

■ Afin d'encourager les jeunes entrepreneurs et orienter les futures micro-entreprises vers la production pour couvrir les besoins nationaux, le gouvernement annonce de nouvelles mesures pour ceux désirant investir dans les activités de production.

Par Louiza Ait Ramdane

«**N**ous allons prendre de nouvelles mesures pour tous les

Syndicat national des enseignants universitaires Appel au lancement de la formation des maîtres-assistants

LE SYNDICAT national des enseignants universitaires a appelé au lancement du programme de formation des maîtres-assistants concernés par le Programme national exceptionnel 2017, souhaitant que cet acquis soit préservé, notamment suite aux garanties données à ce sujet par le premier responsable du secteur lors de leur rencontre en octobre 2016. Dans un communiqué rendu public hier, à l'issue de la réunion de son bureau national, le Syndicat national des enseignants universitaires, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), s'est dit une nouvelle fois confiant en l'engagement du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à «traiter la question de l'habilitation universitaire par de nouvelles dispositions» conformément à ce qui a été convenu, appelant de ses vœux sa concrétisation dans les plus brefs délais par la promulgation du décret exécutif y afférent. Réitérant sa revendication relative au règlement du problème du logement, le syndicat a appelé à hâter la concrétisation de ce qui a été convenu dans ce domaine, à entamer la réalisation de logements pour les enseignants de la ville universitaire de la wilaya d'Alger, à permettre aux enseignants de bénéficier des différentes formules de logement disponibles, à mettre en œuvre l'instruction ministérielle relative à l'une des formules de logement et à activer la convention conclue entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour faire bénéficier les enseignants chercheurs de logements de fonction.

Lamia F.

jeunes désirant investir dans des domaines producteurs qui couvrent les besoins du marché national», a affirmé, hier, Abdelmalek Sellal devant un parterre de jeunes entrepreneurs réunis à l'occasion des premières Assises nationales sur la micro-entreprise. Selon Sellal, les jeunes entrepreneurs «doivent aller vers le bon sens et produire tout ce qui est importé en Algérie». «La volonté du gouvernement est d'orienter les futures micro-entreprises vers la production pour couvrir nos besoins», a insisté le Premier ministre. Afin d'encourager ces jeunes entrepreneurs, Sellal a également annoncé un rééchelonnement du remboursement des crédits contractés par ces entreprises pour résoudre leurs problèmes en termes de liquidités. «Nous n'allons pas vous donner de l'argent, nous allons juste vous aider à rapporter de l'argent par vous-mêmes», a-t-il dit.

La totalité des crédits alloués à travers différents mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes a atteint 681 milliards de DA, a précisé le Premier ministre, soulignant que le remboursement de ces crédits s'effectue de manière régulière.

Selon lui, les retards dans le remboursement des crédits ne représentent que 19%, et cette opération se déroule selon les procédures bancaires conventionnelles.

Dans ce sens, le Premier ministre a relevé que ce qui est colporté au sujet du non remboursement de crédits sont



«des rumeurs sans fondement et une insulte à des centaines de milliers d'Algériens qui travaillent et déploient des efforts pour gagner honnêtement leur vie». Il a relevé en outre que les mécanismes Ansej et Cnac ont permis de financer et de créer un grand nombre de PME ayant généré deux millions de postes d'emploi, faisant observer que plus de 190 000 micro-entreprises ont été créées par des jeunes diplômés de l'université et des centres de formation professionnelle.

Par ailleurs, Sellal a fait part de la disponibilité du gouverne-

ment à améliorer les mécanismes actuels relatifs à la création de micro-entreprises et à l'entrepreneuriat chez les jeunes, de même que leur accompagnement. Plus de 1 000 jeunes entrepreneurs venus des différentes régions du pays prennent part à ces assises organisées par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs. «L'Etat continuera d'apporter son aide aux porteurs de projets et à renforcer les capacités des petites entreprises, notamment celles activant dans les secteurs à haute valeur ajoutée ou celles s'inscrivant dans la chaîne de

valeur mondiale à l'instar des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie mécanique et l'agroalimentaire», a indiqué encore Sellal.

Il a précisé, à ce propos, qu'«une orientation qualitative a été enregistrée vers les projets à caractère tertiaire et industriel après arrêt du financement des activités non productives», soulignant que le Président Bouteflika «n'a de cesse d'appeler les jeunes à œuvrer au développement et à la promotion de l'économie nationale». L. A. R.

— Hadji Babaammi : —

Le rééchelonnement du remboursement des crédits se fera «sous conditions»

Le rééchelonnement du remboursement des crédits contractés par les micro-entreprises en difficultés financières se fera sous certaines conditions, a indiqué, hier, à l'APS le ministre des Finances, Hadji Babaammi, en marge des Assises nationales sur la micro-entreprise. «Il y aura des contacts qui seront lancés entre le jeune entrepreneur en difficulté et sa banque. Il va y avoir des études au cas par cas, mais l'opération (de rééchelonnement) se fera sous trois conditions», explique le ministre. Il s'agit de la disponibilité des équipements financés par la banque, c'est-à-dire qu'ils ne soient pas vendus par l'entreprise, que le dossier ne soit pas transféré vers le Fonds de garantie des PME, et que le jeune entrepreneur engage réellement



des efforts pour conforter son entreprise, précise M. Babaammi. Selon lui, ces diffi-

cultés de remboursement des crédits sont dues principalement à des lacunes dans la maîtrise

de la gestion par ces jeunes entrepreneurs. Dans son allocution prononcée lors des Assises nationales sur la micro-entreprise, qui se tiennent depuis hier à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé le rééchelonnement du remboursement des crédits contractés par cette catégorie d'entreprises pour résoudre leurs problèmes de liquidités. «Nous n'allons pas vous donner de l'argent, nous allons juste vous aider à rapporter de l'argent par vous-mêmes», a-t-il dit. Il a fait savoir que la totalité des crédits alloués, à travers les différents mécanismes de soutien aux jeunes, avait atteint quelque 681 milliards de DA, soulignant que les retards dans le remboursement des crédits ne représentaient que 19%. R. N.

Le président de l'Anexal au sujet de la faiblesse des exportations

La Banque d'Algérie pointée du doigt par Ali Bey Nasri

■ L'Algérie peine à exporter des produits hors hydrocarbures, mais tout le monde s'accorde à dire que le pays possède d'énormes potentialités. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) a clairement pointé du doigt la Banque d'Algérie comme étant la principale contrainte entravant le décollage des exportations.

Par Meriem Benchaouia

Ali Bey Nasri, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Radio nationale, a indiqué que les exportateurs étaient pénalisés par la réglementation qui obligeait le rapatriement des revenus des exportations sous menace de poursuites judiciaires. «On ne peut prétendre développer les exportations si nous continuons à rester confinés en Algérie. L'internationalisation des entreprises est une nécessité absolue», a-t-il considéré. Il a appelé, à cet effet, la Banque d'Algérie à autoriser les entreprises ayant des possibilités d'exporter à s'installer à l'étranger. «Lors d'une récente rencontre avec des opérateurs économiques nigériens à Niamey, ces derniers ont reproché à leurs homologues algériens ne n'être pas présents à demeure», a-t-il regretté. Selon Nasri, le faible taux des exportations hors hydrocarbures était lié à l'absence de stratégie pour l'exportation. «Nous devons mettre en place des réseaux de distribution, améliorer les quantités et qualités des produits, ce qui va permettre aux entreprises exportatrices d'être concurrentielles sur les espaces auxquels nous sommes ouverts», a préconisé le premier responsable de cette association. Pour élever le niveau des exportations il faudrait parvenir à produire plus. Or, a-t-il dit, le seul levier à avoir été actionné était celui de la réduction des importations. «Ce qu'il convient de faire, c'est d'augmenter nos recettes et de réduire nos vulnérabilités internes et externes, mais aussi élever la production et dévelop-



Ph. D. R.

per le niveau d'intégration de l'économie», a-t-il confirmé. Dans le même sens, l'invité a déploré le fait que l'Etat continuait à jouer le rôle d'acteur économique. Il a considéré que réguler le marché par des décisions administratives était contre-productif, sinon insuffisant. Il faut, a-t-il proposé, aller à l'écoute des acteurs économiques qui étaient sur le terrain et laisser le marché «décider de lui-même et de ce qu'il faut ou non importer». «Il existe des filières qui sont excédentaires pour aller vers les marchés exté-

rieurs. L'exportation c'est un acte qui relève de l'entreprise qui recherche le profit et non pas un acte relevant de la régulation», a-t-il affirmé. L'intervenant n'a pas manqué l'occasion pour exprimer ses doutes quant aux efforts entrepris par le gouvernement pour réduire le volume des importations et le ramener à un seuil de 35 milliards de dollars annuellement. Il s'agit là d'un défi «considérable». Il a mis en avant les «incontournables» que représentaient les importations d'équipements et autres intrants, indispensables, a-t-il rappelé, à

l'outil de production nationale auxquels il a ajouté les sommes destinées à financer les produits alimentaires, le tout nécessitant, selon lui, une somme «incompressible» de 38 milliards de dollars. Il a estimé impossible de descendre au-dessous de ce seuil, signalant que tout le tissu industriel algérien était extraverti, dans la mesure, a-t-il dit, où s'il fonctionnait bien, les importations de ces intrants et équipement allaient en augmentant «de façon mécanique».

M. B.

Législatives 2017

Bedoui souligne l'impartialité de l'administration à l'égard de tous les candidats

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a souligné, hier à Alger, que son secteur agit de manière «impartiale et transparente» avec tous les candidats aux élections législatives du 4

mai prochain. Dans une déclaration à l'APS en marge des premières Assises nationales sur la micro-entreprise, M. Bedoui a souligné «l'impartialité de ses services à l'égard de tous les candidats aux prochaines légis-

latives conformément aux lois de la République». Au sujet des candidats ayant remis en cause les motifs de rejet de leurs candidatures, le ministre a précisé : «Nous appliquons la loi, ceux qui doutent de nos décisions peu-

vent saisir la justice, celle-ci étant la juridiction compétente pour statuer dans ces questions». Par ailleurs, M. Bedoui a appelé les citoyens à participer «massivement» aux prochaines législatives.

F. T.

Chambre administrative de Béjaïa

Les cinq recours des partis politiques validés

La chambre administrative près le tribunal de Béjaïa a tranché au sujet des recours introduits par les cinq partis politiques dont les listes ont été rejetées par la Direction de la réglementation et des affaires générales (Drag). Les cinq listes des

formations politiques ayant déposé les recours après leur rejet par la Drag la semaine dernière (TAJ, MSP, ANR, PT et Alliance El-Fath) ont été validées par la chambre administrative près le tribunal de Béjaïa, a-t-on appris hier. Désormais, ce seront

18 listes dont deux ont été confectionnées par des indépendants qui seront sur la ligne de départ pour les prochaines élections législatives du 4 mai pour tenter de décrocher un ou plusieurs sièges au sein du futur Parlement. Il s'agit des listes du

RND, FFS, RCD, FLN, MPA, PT, PST, MEN, FNA, RPR, MSP, TAJ, ANR, FA et FBG. Il faut souligner que certains candidats et têtes de listes ont décidé de remplir parfois non sans contestation au sein de leur parti.

H. C.

LA QUESTION DU JOUR

Ces augmentations de la Fed qui ne changent rien

suite de la page Une

La dépréciation de celle-ci sur plusieurs années de suite est significative. C'est grâce à l'inflation que les pays occidentaux ont réduit à quasiment à rien les dettes écrasantes qui les attendaient au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Pour se désendetter pas mieux en effet qu'une bonne inflation. Comment s'expliquer alors que ces mêmes pays aujourd'hui fortement endettés n'y recourent pas une fois de plus ? On se souvient de la formule de François Mitterrand : on a tout essayé contre le chômage. On pourrait en dire autant aujourd'hui de l'inflation, mais en inversant la formule : on a tout essayé pour la faire monter. Presque une décennie après l'éclatement de la crise financière internationale, et quasiment autant d'une stimulation monétaire non conventionnelle comme le capitalisme n'en a jamais connu, l'inflation est si peu à l'ordre du jour que c'est son exact contraire, la déflation, qui reste la principale menace. Ces pays ne peuvent pas se permettre une bonne inflation, le meilleur remède contre l'endettement, pour la bonne raison qu'ils connaissent un chômage de masse. Là où sévit le chômage, le niveau des salaires est bas. Et là où les salaires des travailleurs sont bas, il ne peut y avoir de poussée inflationniste, en tout cas dans les économies développées. L'inflation a un effet de redistribution, soit du travail au capital, soit des rentiers (des détenteurs de la dette publique, la fameuse euthanasie des rentiers de Keynes) à l'Etat endetté. Le premier scénario est exclu dans un contexte de faible croissance. Le second est tout autant, mais pour une raison qui tient au refinancement actuel de la dette des pays occidentaux les plus développés. Un certain nombre de pays occidentaux financent par la dette certaines de leurs dépenses publiques, dont leurs systèmes de santé et leurs fonctionnaires. Ils peuvent se le permettre parce qu'ils empruntent à des taux historiquement bas. On peut même dire qu'ils ont intérêt à s'endetter à des taux pareils. Or si l'inflation repartait à la hausse, le premier effet serait le renchérissement non pas certes directement de leur dette, mais celui du taux auquel ils la refinancent. Les taux historiquement bas de leurs emprunts sur le marché financier cesseraient d'avoir cours. Des pays dont la dette publique n'est pas loin de valoir une année de revenu national risqueraient gros dans ce cas de figure.

M. H.

Message du président à l'occasion du 19 mars

Bouteflika appelle les Algériens à préserver leurs acquis

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé, hier, le peuple algérien à faire preuve de vigilance pour préserver les acquis du pays et garantir leur pérennité.

Par Atika B.

«**A**ujourd'hui, nous sommes appelés à faire preuve de vigilance pour profiter des résultats des réformes, préserver nos acquis et garantir leur pérennité de façon à permettre au citoyen de vivre librement dans le cadre de la démocratie», a écrit le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la célé-

Protection civile
Des officiers formés à la gestion des accidents à l'intérieur des tunnels

UNE FORMATION accélérée consacrée à la sécurité à l'intérieur des tunnels ferroviaires électrifiés et autoroutiers, se tient du 19 au 23 mars courant, à l'unité d'intervention secondaire de la Protection civile d'Ouzera, à l'est de Médéa, dans le cadre de la coopération algéro-française. Initiée à la faveur du Fonds de solidarité prioritaire (FSP), en vigueur depuis 2008, cette formation est destinée à renforcer les échanges d'expériences bilatérales entre l'Algérie et la France en matière de prévention et de sécurité dans ce type d'infrastructure, a indiqué à l'APS le chef de projet de ce fonds de solidarité, Olivier Surrin, commandant de la brigade des sapeurs-pompier de Paris. Cette formation, à la quelle prennent part une vingtaine d'officiers de prévention, issus de treize wilayas du pays, permettra, d'après cet officier, d'atteindre un niveau très élevé en matière de prévention et de retour d'expérience entre les deux pays. Il a ajouté que l'organisation de ce stage de perfectionnement vise à partager l'expérience acquise, suite notamment à l'incendie, en mars 1999, dans le tunnel du Mont-Blanc, qui a fait 39 morts, pour que ce type de catastrophe ne se produise pas ailleurs, a-t-il souligné. Le volet prévention et sécurité à l'intérieur des tunnels ferroviaires et autoroutier est d'une importance primordiale, eu égard au nombre croissant ce type d'ouvrage et l'évolution du trafic routier, a indiqué, pour sa part, le sous-directeur de la formation à la direction générale de la protection civile, le lieutenant colonel, Ali Gharbi. **Hani T./APS**

bration de la fête de la Victoire, lu en son nom par le Conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Bouhaz. «*Cette démocratie favorise l'émergence de compétences porteuses de réussite et de prospérité à la Nation et permet à nos enfants de s'enorgueillir des réalisations et acquis obtenus dans un climat de paix et de sécurité*», a souligné le chef de l'Etat. En s'adressant à la nation, ce dernier a rappelé l'importance de cet événement historique. «*Une paix et une sécurité retrouvées et préservées grâce aux sacrifices et à la maturité du peuple, et à sa tête les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), des forces de sécurité, gendarmerie et sûreté nationale, qui veillent à la sécurité du pays et des citoyens*», a ajouté le Président Bouteflika. En hommage rendu à tous les martyrs de la révolution algérienne, le président a indiqué : «*A cette occasion, nous leur réitérons tous, officiers, sous-officiers, soldats ou éléments, notre reconnaissance et notre gratitude et nous nous inclinons avec respect et considération à la mémoire des martyrs du devoir national*». Par ailleurs, comme à chacune de ses interventions pour parler à la nation, le Président Bouteflika n'a pas manqué de faire part du contexte actuel que traverse le pays en ce moment. A ce propos, il a affirmé que les changements accélérés que connaît le monde exigent sagesse et clairvoyance. D'où son appel au peuple à s'adapter avec ces nouveaux enjeux. «*Les choix stratégiques adoptés pour la relance et la promotion de l'économie nationale en vue de permettre au pays d'être au diapason de l'évolution de l'économie*



P.M.D.R.

lancée, l'Etat a réussi à instaurer l'Etat de droit, à consacrer l'indépendance de la justice, et à mettre en œuvre les réformes prévues par la Constitution qui a consacré de profonds changements pour immuniser le pays et assurer sa sécurité au double plan interne et externe, a conclu le Président Bouteflika.

Fête de la Victoire : la consécration d'une lutte acharnée contre le colonialisme français

Selon le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la fête de la Victoire est une étape phare de l'histoire de l'Algérie et la consécration d'une lutte acharnée contre le colonialisme français.

«*Symbole d'un événement d'histoire dont a souffert le peuple algérien qui continue à pâtir de ses séquelles*», a écrit le Président Bouteflika dans un message à cette occasion, lu en son nom par le Conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Bouhaz.

«*C'est le jour où notre vaillant peuple a sonné le glas d'une très longue période coloniale se dressant fièrement et dignement au terme de la Glorieuse guerre de Novembre dont les artisans ont été les enfants de ce peuple. Une génération armée d'une volonté et d'une foi inébranlables et qui a consenti un lourd tribut de sacrifices en millions de martyrs, d'invalides, de veuves et d'orphelins nonobstant la destruction et les tragédies ayant touché toutes les familles à travers le pays*», a-t-il ajouté.

Y. D.

internationale et de réaliser un développement global à tous les niveaux, sont une option qui tient compte de la situation concrète des moyens offerts au pays et aussi de toutes les réalités du monde dans lequel nous vivons», a fait savoir le chef de l'Etat. Le monde est marqué par des tensions et des mutations régionales et internationales et des changements accélérés, poursuit-il, et qui exigent sagesse et clairvoyance non seulement de la part de l'élite mais de la part de la société tout entière.

Bouteflika rend hommage au peuple algérien pour son courage et sa bravoure

S'exprimant sur les grands moments de douleur qu'ont subis les Algériens, et ce, passant à travers plusieurs périodes de notre histoire, le président de

la république, Abdelaziz Bouteflika, a reconnu et salué le courage et la bravoure du peuple algérien. Sur ce point il, a déclaré que «*notre peuple qui a, de tout temps, préservé et défendu le message de loyauté et de fidélité à la patrie et qui, par le passé, s'est armé de patience et de courage face aux épreuves dont il est toujours sorti vainqueur, non sans payer un lourd tribut, a tiré les enseignements de la tragédie nationale pour faire de l'Algérie un pays de paix et de sécurité grâce à l'aide du Tout-Puissant qui nous a inspiré la politique de paix et de réconciliation nationale*».

«*Une politique de plus en plus ancrée dans l'esprit de nos citoyens qui, grâce à ce climat de confiance et de sérénité, s'attellent au lancement de grands chantiers dans les domaines économique, industriel et agricole*», a-t-il affirmé. Sur cette même

Commémoration du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire à Béjaïa

«Une étape décisive qui a consacré l'objectif majeur qu'est l'indépendance du pays»

Les festivités commémoratives du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire, correspondant au 19 mars 1962-2017, ont été abritées par la commune d'Amizour. La cérémonie de commémoration de cette date symbole pour le pays a été présidée par le wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, en présence du président d'APW, des moudjahidines, du secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), ainsi que des habitants de la commune et daïra d'Amizour, venus nombreux assister à la célébration de cette date. «*Cette étape dans l'histoire de l'Algérie est considérée comme "décisive" pour avoir*

consacré l'objectif majeur qu'est l'indépendance du pays tant attendue par des générations d'Algériennes et d'Algériens qui ont consenti, avec courage et abnégation, des sacrifices incommensurables pour arracher leur liberté», a déclaré le wali, selon la cellule de communication de la wilaya. «*Cette victoire*, a-t-il ajouté, *ne saurait se réaliser sans une conscience, clairvoyance, maturité et une profonde connaissance des défis*». «*Nous sommes dans cette localité qui a donné autant que les autres régions de la wilaya et des moudjahidine et des martyres ont choisi de sacrifier leur vie*». Cette journée a été marquée par la

levée des couleurs nationales et la pose d'une gerbe de fleurs au carré des martyrs dans la commune d'Amizour ainsi qu'au niveau du cimetière de valeureux martyrs du village Aït Maouche où reposent Ahmed dit Maouchi Alloua, Maouchi Amar et Athmani Yahia. Le chef de l'exécutif a inauguré une stèle commémorative, construite dans le village d'Aït Maouche, en hommage aux 17 martyrs de la localité où une exposition a été organisée sur le site pour relater le parcours de ces vaillants combattants. La délégation de wilaya s'est rendue au complet au domicile de la veuve du chahid Alloua Maouchi. Des cadeaux

symboliques lui ont été remis. Très touchée et émue par cette louable initiative du wali à travers cette première visite du genre des autorités, la veuve a offert au wali un burnous qu'elle lui a même fait porter en guise de reconnaissance pour tous les efforts qu'il a entrepris envers la famille révolutionnaire depuis son installation à la tête de la wilaya de Béjaïa. Le moudjahid Ouahab Alloua a reçu également à son domicile la visite du wali, qui lui a rendu hommage et l'a récompensé pour son parcours pour la libération du pays.

Hocine Cherfa

Sonatrach

Hausse de la production d'hydrocarbures

■ La production primaire d'hydrocarbures a atteint 32,6 millions TEP sur les deux premiers mois de 2017, soit 102% de l'objectif, correspondant à une hausse de 4% par rapport aux réalisations de la même période de 2016, a indiqué la compagnie nationale Sonatrach dans son dernier bilan.



Par Safia T.

Une capacité de production additionnelle de pétrole brut de 110 000 barils/jour est actuellement disponible, mais elle n'est pas produite du fait de la contrainte de réduction en application de l'accord de l'Opep,

précise-t-elle. De même, un volume additionnel de 4 milliards m³/an de gaz est disponible et prêt à l'export dès l'achèvement du GR6 à partir du mois de mai 2017. Concernant les exportations en volumes, leur niveau total a atteint 17,9 millions TEP entre janvier et fin février 2017, soit un taux de réalisation de

117% de l'objectif, en augmentation de 7% par rapport aux réalisations de la même période de 2016. La production de gaz naturel a atteint 22,4 milliards m³, soit un taux de réalisation de 103% par rapport à l'objectif, en augmentation de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016, sachant que l'arrêt pour mainte-

nance au niveau de Gassi Touil (12 millions m³/jour) a été effectué pendant le mois de janvier 2017. Quant à la production de pétrole brut, elle a atteint 8,13 millions de tonnes, soit 99% de l'objectif, en hausse de 3% par rapport aux réalisations à fin février 2016. Concernant les quantités transportées des hydrocarbures sur le réseau Nord, elles ont atteint 28,4 Millions TEP, soit un taux de réalisation de 114% par rapport à l'objectif, en hausse de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016. Ce taux de réalisation s'explique, principalement, par des soutirages de gaz naturel supérieurs aux prévisions, notamment de Sonelgaz (taux de réalisation de 120%) et des gazoducs à l'export.

lisation s'explique par l'arrêt et la réduction de la production des trains de GL 1 Z, GL2Z et GL 1 K durant le mois de janvier, par l'arrêt du Méga train GL 1 K sur la période allant du 29 décembre 2016 au 15 janvier 2017, pour travaux non programmés sur les échangeurs MDEA. Concernant le raffinage, 4 millions tonnes de pétrole brut ont été traitées (y compris au sein de la raffinerie d'Adrar), soit un taux de réalisation de 103% par rapport à l'objectif, en baisse de 3% par rapport aux réalisations à fin février 2016. Les quantités de condensat traitées au niveau de RA2K ont atteint 0,8 million de tonnes, soit un taux de réalisation de 109% par rapport à l'objectif, en hausse de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016.

S. T./APS

GNL et raffinage de pétrole brut : baisse de la production

La production des complexes GNL a atteint 4,3 millions m³ GNL, soit un taux de réalisation de 83% de l'objectif, en baisse de 12% par rapport à fin février 2016 et en hausse de 41% par rapport aux réalisations de la même période de l'exercice 2015. Ce taux de réa-

Rwanda/économie Le président de la Banque mondiale attendu la semaine prochaine

LE PRÉSIDENT de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, est attendu au Rwanda demain mardi. Au cours de sa visite, M. Kim devrait rencontrer le président rwandais Paul Kagame pour discuter des réalisations du pays d'Afrique de l'Est, des innovations et des progrès réalisés dans la croissance économique et le développement du secteur privé, selon un communiqué du bureau de la banque. M. Kim assistera à des réunions avec des dirigeants du secteur privé et visitera des projets de développement humain et d'autres dans diverses régions du pays, y compris un centre d'innovation TIC à Kigali et un centre de protection sociale à Kinyana pour voir comment la Banque mondiale peut y apporter sa contribution. C'est la deuxième visite de M. Kim au Rwanda. La Banque mondiale a été en partenariat avec le Rwanda depuis 1963. La stratégie de partenariat 2014-2018 avec le Rwanda a été approuvée par le Conseil en juin 2014. Les projets de la Banque mondiale au Rwanda représentent des engagements nets de 802,4 millions de dollars répartis dans divers secteurs, tels que l'agriculture (35%), l'énergie (30%), la gouvernance (13%), l'urbanisme (12%) et les transports (6%). Le Rwanda participe également à six projets régionaux avec un engagement qui s'élève à 204 millions de dollars.

R. E.

Pétrole

Les cours stagnent, interrogations sur les accords de production

Les cours du pétrole ont stagné à New York, en l'absence d'éléments nouveaux et tandis que l'Arabie saoudite semble souffler le chaud et le froid au sujet des réductions de la production. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a pris 3 cents à 48,78 dollars sur le contrat pour livraison en avril au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le cours du baril de Brent de la mer du Nord a avancé de 2 cents à 51,72 dollars sur le contrat pour livraison en mai à l'Intercontinental Exchange (ICE). «Nous n'avons eu aucune nouvelle de nature à faire bouger le marché», a mis en avant James Williams, de WTRG. Les investisseurs ont donc ruminé leurs interrogations concernant l'avenir des quotas de production mis en place le 1er janvier pour une période initiale de six mois par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires dont la Russie. «Est-ce que l'Opep va prolonger sa réduction de la production de l'offre ?», s'est interrogé Andy Lipow, de

Lipow Oil Associates.

La Russie dans le viseur

L'Arabie saoudite, principal artisan de ces accords de baisse de l'offre, est de nouveau au centre du jeu après avoir déclaré par la voix de son ministre de l'Energie, Khakled al-Faleh être prête «à faire tout ce qu'il faudra pour ramener le secteur à une situation saine». «Ils ne sont pas prêts à le faire tout seuls», a nuancé James Williams. Dans le viseur du membre dominant de l'Opep, figure la Russie qui n'a jusque là pas réduit autant que prévu sa production, selon M. Williams. La question d'une éventuelle prolongation de la régulation de l'offre au delà de juin est d'autant plus cruciale que les efforts effectués jusqu'à présent tardent à se matérialiser par une baisse des stocks. Au Etats-Unis, les réserves de brut ont certes subi un déclin hebdomadaire minime, d'après les chiffres publiés mercredi par le département américain de l'Energie (DoE),

mais ils restent très proches de niveaux records. Leur très forte progression depuis le début de l'année avait d'ailleurs déclenché un plongeon de 10% des cours plus tôt dans le mois. Cette semaine, les cours ont réussi à enrayer cette chute en progressant légèrement, de 0,60% à New York. Toujours aux Etats-Unis, la reprise de la production se confirme, dopée par les extractions de pétrole de schiste des compagnies pétrolières non tenues par les accords de limitation de l'offre. Le nombre de puits de forage en activité, considéré comme un indicateur avancé de la production, a encore avancé cette semaine selon les chiffres hebdomadaires publiés vendredi par le groupe privé Baker Hughes. Des mouvements techniques sur le marché du brut, liés à des «ajustements de portefeuille» des investisseurs avant l'expiration, mardi, du contrat actuel de référence à New York sont possibles, a également signalé Tim Evans de Citi dans une note.

Salem K./Agences

Promotion de l'investissement local

De nouvelles zones d'activités projetées à Laghouat

De nouvelles zones d'activités sont projetées à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre de la promotion de l'investissement local, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya. Des terrains ont été délimités pour servir d'assiettes à trois zones au niveau des communes d'El-Assafia, Sidi-Makhlouf et Aflou, dont l'étude technique a été confiée à l'agence foncière de la wilaya de Laghouat. D'autres terrains ont été choisis pour accueillir huit zones d'activités au niveau d'autres communes de la wilaya, en vue d'ac-

compagner son développement économique. La wilaya de Laghouat s'est vu accorder aussi une nouvelle zone industrielle de 600 hectares, en prolongement de celle de Bouchaker, en attendant son aménagement, une opération qui devra se dérouler sur différentes étapes. S'agissant de l'opération d'assainissement du foncier destiné à l'investissement local, les instances concernées ont fixé la fin du mois en cours comme délai pour procéder à l'annulation des concessions concernant les projets non-lancés et la récu-

pération des terrains leur ayant été attribués, selon la même source. Les projets lancés bénéficieront d'un accompagnement et se verront accorder toutes les facilités nécessaires pour leur entrée en phase de production, afin de générer des emplois et valoriser les résultats réalisés. La wilaya de Laghouat a enregistré ces dernières années la concrétisation de plusieurs projets d'investissement «réussis», susceptibles d'assurer la couverture des besoins locaux en divers produits.

Amel T.

Fête du tapis à Ghardaïa

Plus de 150 artisans prennent part à l'exposition-vente

■ Plus de 150 artisans issus de 33 wilayas du pays, dont 76 spécialisés dans le tapis, prennent part, à titre individuel ou dans le cadre d'associations, à une exposition-vente de produits de l'artisanat, ouverte samedi après-midi au palais des expositions de Bouhraoua, à Ghardaïa.



Par Hatem D.

Initiée conjointement par la direction locale du secteur du Tourisme et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), à l'occasion de la 49^e édition de la fête nationale du tapis, célébrée sous le signe de «Tapis

de Ghardaïa : patrimoine et identité», l'exposition, qui comprend aussi un stand libyen, a été inaugurée par le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri, accompagné de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, et

des autorités locales. Cette manifestation commerciale de dimension nationale vise, selon les organisateurs, à créer un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre les participants activant dans différents secteurs en rapport avec l'artisanat, en plus de permettre aux

professionnels et aux visiteurs de découvrir les multiples variétés du tapis des différentes régions du pays. Conscients des difficultés dont souffre l'artisanat, notamment le tapis, les organisateurs ont mis en place cette exposition-vente pour stimuler la dynamique économique, promouvoir l'emploi et créer une opportunité de générer des revenus pour de nombreuses familles, tout en développant la compétitivité dans le tissage du tapis, a fait savoir le directeur de la CAM, Boubekeur Seddik Tegagra. L'événement permet à la femme au foyer d'exposer, durant quatre jours, une gamme variée de produits qu'elle a confectionnés avec doigté et finesse, avec l'ambition de promouvoir le savoir-faire de la femme artisanne et de relancer le secteur de l'artisanat qui demeure un trésor et le témoignage d'un art manuel ancestral acquis de génération en génération. Lors de sa visite de l'exposition, M. Nouri s'est félicité de la réussite de cette fête du tapis qui est, a-t-il dit, l'expression d'un retour à la vie normale dans la wilaya de Ghardaïa, grâce à la maturité et à la sagesse des citoyens et notables, et les efforts des forces vives de la Nation. En visitant une nouvelle

structure hôtelière privée, le Belvédère, d'une capacité de 57 chambres haut standing, en cours de construction au lieu-dit El-Moustajab à Ghardaïa, le ministre a rappelé qu'il est attendu du secteur du tourisme de générer de la richesse, des emplois et une valeur ajoutée au PIB, avant d'exhorter les investisseurs à combler le déficit en matière de structures hôtelières à l'échelle nationale. Abdelwahab Nouri s'est, par ailleurs, enquis du projet de rénovation de l'hôtel El-Djanoub (600 lits), avant de visiter le marché traditionnel de la localité de Béni-Isguen.

H. D./APS

Béchar Un programme de plus de 2 200 logements lancé prochainement

UN PROGRAMME de 2 280 logements sociaux sera prochainement lancé à travers la wilaya de Béchar, a-t-on appris auprès de la direction locale du logement. Ce nouveau programme, inscrit au profit de plusieurs collectivités de la wilaya, permettra de répondre à la demande des citoyens en ce type d'habitat, a-t-on signalé. Il est aussi prévu, toujours dans le cadre du programme de perspectives de développement et d'orientation du secteur pour les deux prochaines années, le lancement cette année des travaux de 1 819 unités relevant de l'habitat rural au profit des 21 communes de la wilaya, ainsi que les chantiers de réhabilitation de 1 196 logements publics locatifs (LPL) et des travaux de réalisation de 28 nouveaux logements sociaux destinés aux sinistrés, selon la même source. Le programme du secteur du logement prévoit aussi le lancement, avant la fin de 2017, des chantiers de 150 logements relevant du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et 45 autres unités au profit du secteur de l'éducation, a-t-on ajouté. Plusieurs autres projets, à savoir 470 logements publics locatifs destinés aux sinistrés et 801 unités du programme promotionnel, 5 003 unités du programme de l'habitat rural et 220 logements de fonction du secteur de l'éducation, en cours de réalisation, vont être réceptionnés avant la fin de cette année, a-t-on fait savoir.

R. E.

Médéa

La commune de Si-Mahdjoub célèbre l'arrivée du printemps

La commune de Si-Mahdjoub, 38 km à l'ouest de Médéa, a célébré samedi dans une ambiance festive l'arrivée du printemps où un programme d'animation spécial a été concocté pour la circonstance. Une foule immense, venue de différentes localités de la wilaya, s'est déplacée sur les lieux pour prendre part à cette fête populaire remise au goût du jour, depuis quelques années, après une longue éclipse. Après Médéa et Benichicao, qui avaient accueilli les précédentes éditions de cette manifestation, le choix est revenu, cette année, à la commune de Si-Mahdjoub, une région à vocation arboricole par excellence, pour perpétuer une tradition séculaire qui commençait à sombrer

dans l'oubli. Outre le défilé de troupes folkloriques, qui ont rythmé la belle matinée ensoleillée, le programme de la manifestation comprenait également diverses activités d'animation culturelle, dont une exposition itinérante de toiles, représentant les grandes figures de la révolution de novembre 54, un espace de lecture pour enfants et des spectacles de divertissement mis sur pied par la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa. Le clou de cette manifestation reste, sans conteste, la table du printemps qui met en exergue la diversité et la richesse de l'art culinaire de la région du Titteri. La table du printemps a eu pour particularité, à l'occasion de cette fête, d'associer quelques mets

et plats traditionnels en vogue à l'ouest du pays, en l'occurrence dans la wilaya de Mostaganem, dont plusieurs cordons bleus de cette région avaient fait le voyage jusqu'à Si-Mahdjoub, à l'invitation des autorités de la daïra, pour faire goûter à l'assistance d'autres saveurs. La fête du printemps s'est aussi une opportunité pour les visiteurs de découvrir les superbes sites naturels dont regorge cette région de l'ouest de la wilaya, notamment en cette période de l'année, et profiter pleinement de l'air printanier.

Safy T.

Tissemsilt

Création d'une brigade d'intervention et de sauvetage en milieux dangereux

Une brigade d'intervention et de sauvetage en milieux dangereux, la première du genre dans la wilaya, a été créée dernièrement à Tissemsilt par la Protection civile, a-t-on appris du responsable local de ce corps constitué. Composée de 20 éléments ayant suivi une formation spécifique, cette brigade est créée dans le cadre d'un programme initié par la Direction générale de la Protection civile (Dgpc), a indiqué le commandant Mourad Bensalem en

marge de portes ouvertes sur les activités de ce corps à l'occasion de la Journée maghrébine de la Protection civile, célébrée le 18 mars de chaque année. La brigade a pour mission d'intervenir rapidement et de sauver des personnes dans d'éventuels accidents au niveau de grottes, reliefs montagneux et autres espaces aux accès difficiles. A titre d'exercice, des manœuvres sont programmées notamment dans des tunnels relevant de l'Entreprise nationale des pro-

duits miniers non ferreux à Boukaid dans la région de l'Ouarsenis, a-t-on annoncé. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que la brigade des plongeurs, relevant de l'unité principale de la Protection civile de Tissemsilt sera renforcée, dans les jours à venir, par cinq nouveaux éléments pour atteindre un effectif de 13 plongeurs professionnels au total. Ce corps constitué s'approprie également au lancement prochain d'un programme de sensibilisa-

tion pour la prévention de tout type de danger, en collaboration avec les différents partenaires et visant toutes catégories de la société. Les portes ouvertes, organisées au niveau de l'unité principale de la Protection civile, ont été marquées par des expositions mettant en exergue le matériel d'intervention et de sauvetage et les activités de ce corps dans la wilaya de Tissemsilt.

N. F.

Prisonniers sahraouis de Gdeim Izik

Les observateurs préoccupés par l'absence de marques d'un procès équitable

■ Les observateurs internationaux, qui assistent au procès des 24 prisonniers politiques sahraouis à Rabat, se sont dits préoccupés par l'absence des marques d'un procès équitable, estimant que le procès relève de la persécution politique plutôt que de la justice.



Par Halim T.

«**N**ous, observateurs internationaux, présents au procès du groupe de Gdeim Izik qui se tient actuellement devant la Cour d'appel de Salé, au Maroc, sommes préoccupés par l'absence de marques d'un procès équitable», ont-ils affirmé dans un communiqué parvenu à l'APS, condamnant l'utilisation de moyens de preuves recueillies sous la torture. «Nous voulons faire savoir que le procès intenté contre le groupe de Gdeim Izik relève de la persécution politique plutôt que de la justice», ont soutenu les huit observateurs venus de France, Portugal, Norvège, Espagne et d'Italie. Ils ont rappelé que «selon de nombreux rapports internationaux, les aveux ont été obtenus sous la torture, les déclarations n'ont pas été signées volontairement», ajoutant que «les accusés étaient forcés de signer – complètement épuisés et effrayés à la suite de leurs tortures –, et même contraints à mettre leurs

empreintes digitales sur des déclarations». Les détenus déclarent que toute la documentation est falsifiée, qu'elle fait partie d'une machination montée contre eux, ont-ils indiqué, précisant que les expertises médicales sur la torture n'ont pas été présentées à la cour, et malgré les nombreuses objections des avocats de la défense, la procédure a commencé. Ces mêmes avocats se sont vu interdire de présenter un mémorandum sur les examens médicaux à mener en suivant le protocole d'Istanbul, ont fait constater ces observateurs, dont parmi eux deux parlementaires européens et un avocat international, ajoutant que le dossier des preuves présenté par l'accusation devant le tribunal contenait un film qui n'a pas été admis comme pièce à conviction, mais il a cependant été montré au tribunal, et l'accusation comme la partie civile ont posé des questions sur ce film quand ils ont interrogé les accusés. «Nous considérons ce film comme faisant partie de la propagande diffusée par les autorités

marocaines dans les médias marocains», ont-ils dénoncé, soulignant que les médias marocains débordent de propagande qui qualifie les accusés de terroristes et de meurtriers. Le procès en appel des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik a été ajourné jeudi au lundi 20 mars. Le procès en appel avait repris le 13 mars à Rabat sur fond d'appels à la libération «immédiate et inconditionnelle» des militants sahraouis.

Manifestation dans la Grande Canarie pour protester contre le pillage du sable

Des espagnols sympathisants et solidaires avec la cause sahraouie ont manifesté dans la journée de vendredi devant le siège d'une entreprise canarienne pour protester contre le pillage illégal du sable du Sahara occidental occupé. «Les manifestants qui font partie du collectif appelé "Action Sahara" tentent, à travers ces actions qui ont eu lieu devant le siège d'une entre-

prise importatrice du sable du Sahara occidental (CEISA) et sur la plage d'Anfi Tauro de sensibiliser et informer l'opinion nationale espagnole et mondiale sur ce qui se passe dans ce territoire qui attend toujours le parachèvement de son processus de décolonisation», a rapporté la presse espagnole. Ce collectif est en train de réaliser un documentaire sur le sable du Sahara occidental importé illégalement aux Canaries et qui est non seulement utilisé dans le traitement des plages mais aussi dans la construction et dans les matériaux de construction, précise-t-on de même source. Les manifestants ont à ce titre rappelé dans une déclaration qu'en décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) a clairement signifié que l'accord commercial entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental. Les entreprises canariennes ne doivent plus continuer à profiter de ces activités illégales, a-t-on conclu. De son côté, le parlement de Navarre vient d'adopter une déclaration institutionnelle dans laquelle il a appelé à respecter l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 21 décembre qui stipule que l'accord commercial entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au territoire du Sahara occidental. Dans la même déclaration, le Parlement de Navarre s'est dit préoccupé par l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental qui est contraire au droit international et européen et qui souligne l'illégalité de toute activité commerciale sur le territoire du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Il (le Parlement de Navarre) a appelé les entreprises à se conformer au droit international et cesser toute activité qui peut perpétuer l'occupation marocai-

ne du Sahara occidental et l'exploitation de ses ressources et demande aux autorités espagnoles d'appliquer la législation en vigueur sur la base du récent arrêt de la Cour de justice européenne de l'UE. H. T. / APS

Libye Une réunion quadripartite apporte son soutien aux efforts du gouvernement d'union

DES REPRÉSENTANTS de l'ONU, de l'Union européenne (UE), de la Ligue arabe (LA) et de l'Union africaine (UA), réunis au Caire, ont apporté leur soutien aux efforts du gouvernement d'union libyen (GNA) pour asseoir son autorité à Tripoli. Cette réunion survient au lendemain de tirs contre des manifestants dans la capitale libyenne, qui protestaient contre la présence des milices et appelaient au rétablissement de l'autorité du GNA après plusieurs jours d'affrontements. Le GNA, soutenu par l'ONU, a obtenu le ralliement de certaines milices depuis son entrée en fonction en mars 2016. La rencontre au siège de la Ligue arabe au Caire a réuni le chef de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, le chef de la diplomatie de l'UE, Frederica Mogherini, l'ambassadeur de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler et Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA. Dans une conférence de presse, M. Aboul Gheit a affirmé qu'elle avait porté sur les «dangereux développements à Tripoli». «Nous avons convenu d'appuyer (le GNA) dans ses efforts pour contrôler la situation sécuritaire dans la capitale, y compris la mise en application de l'accord de trêve», a-t-il dit. Cet accord a été conclu par le GNA et des groupes armés mercredi mais a été ensuite désavoué par certains de ces groupes. Néanmoins, le calme est revenu depuis vendredi à Tripoli et les magasins ont rouvert samedi. Des voitures de police ont pris position aux coins de rue pour tenter d'assurer la sécurité. M. Aboul Gheit a ajouté que les participants à la réunion du Caire étaient prêts à «soutenir et faciliter tout mécanisme pour un dialogue entre les parties libyennes». De son côté, M. Kobler a jugé prématuré de lever l'embargo de l'ONU sur les armes en Libye. R. M.

Tunisie

La présidence va présenter une nouvelle initiative législative sur la réconciliation nationale

Le président du groupe parlementaire «Al-Horra» du mouvement tunisien Machrou Tounes, Abderraouf Chérif, a indiqué que la présidence de la République va présenter une nouvelle initiative législative sur la réconciliation nationale. En marge d'une conférence sur la réconciliation nationale globale, Abderraouf Chérif, cité par l'Agence de presse tunisienne (TAP), a affirmé que «Machrou» a présenté une initiative législative à ce sujet, mais il a choisi d'y

renoncer, à la suite de la décision de la présidence de la République de présenter cette nouvelle initiative. «Le parti va appuyer et enrichir cette nouvelle initiative», a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «La justice transitionnelle en Tunisie s'est transformée en une justice sélective, dans la mesure où plusieurs symboles de la corruption demeurent impunis», selon la même source. «La justice n'a engagé des poursuites que contre d'anciens responsables de l'Etat», a-t-il expliqué. «En l'absen-

ce d'une réconciliation nationale globale, nous sommes dans l'incapacité de réaliser une véritable stabilité politique et économique», a-t-il conclu.

La tentative d'assassinat présumée contre Badra Gaëloul démentie

Une source sécuritaire a démenti dans une déclaration accordée à l'Agence Tunis Afrique Presse les informations selon lesquelles Badra Gaëloul,

présidente du Centre international des études stratégiques, a été victime d'une tentative d'assassinat. La voiture de Badra Gaëloul a été examinée par les unités relevant du district de Sûreté nationale de la Manouba et aucune trace de balle n'a été retrouvée. Notons que Badra Gaëloul a déposé une plainte auprès du district de Sûreté nationale de la Manouba et a estimé qu'elle a été victime d'une tentative d'assassinat près de sa maison. Lamia O./Agences



Corée du Nord

Test d'un nouveau moteur de fusée

■ La Corée du Nord a testé un nouveau moteur de fusée, en présence de son leader Kim Jong-Un, semblant ainsi saluer l'arrivée du secrétaire d'État américain Rex Tillerson à Pékin, où la Chine et les États-Unis ont largement évoqué le programme nucléaire de Pyongyang samedi.

Par Ali O.

«Le monde va bientôt réaliser la signification de la victoire historique que nous avons signée aujourd'hui», a souligné le chef du régime nord-coréen, cité par KCNA, l'agence de presse officielle nord-coréenne. Ce test avait visiblement été programmé pour coïncider avec l'arrivée à Pékin samedi du nouveau chef de la diplomatie américaine, qui vient de dénoncer le «niveau dangereux» des tensions dans la région, à quelques heures de sa rencontre avec le président chinois Xi Jinping. «Le développement et la mise au point d'un moteur à haute poussée nouvelle génération va aider à consolider les bases scientifiques et technologiques qui nous permettront d'atteindre le niveau mondial en matière de lanceurs de satellites et d'intervention dans l'espace», a ajouté KCNA. «Le leader (Kim) a souligné que le succès de ce test est une événement d'une signification historique et il a déclaré qu'il s'agissait d'une renaissance pour le programme de fusée du pays», a insisté

l'agence. Ces moteurs pour fusées pouvant facilement être adaptés pour propulser des missiles, de nombreux observateurs pensent qu'en fait le programme nord-coréen en matière de lanceurs de satellites n'est qu'une feuille de vigne cachant la réalité, c'est-à-dire les tests dans le domaine militaire. Avant de mettre le pied en Chine, Rex Tillerson était passé par le Japon et la Corée du Sud. Dans le cadre de cette tournée en Asie, le chef de la diplomatie américaine a notamment insisté sur le fait que les États-Unis n'allaient plus suivre la politique de «patience stratégique» mise précédemment en œuvre par Washington envers le régime de Pyongyang, politique qui, selon lui, a échoué. A ce sujet, il a souligné qu'une opération militaire américaine était notamment «une option sur la table». Ces déclarations de M. Tillerson répondaient notamment aux deux essais nucléaires de Pyongyang en 2016, ainsi qu'aux récents tirs de missiles effectués par le régime nord-coréen, tirs présentés comme des tests avant d'éventuelles frappes sur les bases améri-



caines au Japon. Le dernier test d'une fusée lanceuse de satellites par la Corée du Nord avait eu lieu en septembre 2016, test là aussi réalisé en la présence de Kim Jong-Un. Le leader de Pyongyang avait alors plaidé pour que son pays «puisse disposer de satellites géostationnaires d'ici deux ans». Pour qu'un satellite puisse être installé en orbite géostationnaire il lui faut être propulsé à une attitude de 36 000 km, et la Corée du Nord a démontré ses progrès dans ce secteur en développant des mis-

siles balistiques intercontinentaux qui pourraient atteindre la côte est américaine, a souligné le professeur Yang Moo-Jin, de l'université des études nord-coréennes. «La Corée du Nord sous-entend clairement qu'elle va prochainement lancer une nouvelle fusée capable de transporter des satellites, depuis son site de Sohae», a ajouté M. Yang auprès de l'AFP. Mais, selon lui, le régime de Pyongyang pourrait aussi tester en secret un missile balistique intercontinental, et ce depuis un lanceur mobile. «Ce

test serait programmé pour coïncider avec la visite du président chinois Xi Jinping aux États-Unis», ainsi qu'avec l'anniversaire de la fondation de l'armée nord-coréenne, a précisé M. Yang, en évoquant la rencontre envisagée entre M. Xi et son homologue américain Donald Trump en avril, rencontre toujours en négociations. Ce sommet aurait lieu à Mar-a-Lago, en Floride, dans la luxueuse résidence de week-end du milliardaire républicain.



Points chauds

Report

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des craintes qui agitaient les cadres qui avaient appelés, au début du scandale judiciaire touchant François Fillon, à désigner un nouveau candidat officiel pour représenter le parti des Républicains à la présidentielle française d'avril prochain, était qu'une partie de l'électorat déçue par le candidat conservateur ne se tourne vers Marine Le Pen. Une crainte que les soutiens les plus fidèles avaient balayée d'un revers de main. Pourtant, aujourd'hui dans les meetings de la présidente du Front national se trouvent de nombreux électeurs de droite ayant quitté le navire Fillon suite au Penelopegate. Samedi justement, la cheffe des frontistes tenait un rassemblement à Metz et nombreux étaient ceux qui se présentaient comme des électeurs désenchantés de droite qui refusaient de voter pour un candidat mis en examen par la justice. De son côté Marine Le Pen à la tribune n'hésite pas à s'attaquer au gouvernement en s'appuyant sur l'actualité du jour : l'attaque de militaires par un homme à Orly. Face au terrorisme, «notre gouvernement est dépassé, ahuri, tétanisé, comme un lapin dans les phares d'une voiture», a-t-elle lancé au plus grand plaisir de la foule qui applaudit. Mais la rhétorique sur le gouvernement semble presque inutile tant tout le public acquiesce et encourage ses propos. Mais s'est encore et toujours l'affaire Fillon qui anime les Français présents au meeting. Julien est un exemple des déçus de la droite. À 32 ans il a voté François Fillon à la primaire avant de rapidement prendre sa carte au FN. «Fillon, il fait la morale sur les dépenses puis on apprend qu'il fait l'exact opposé de ce qu'il préconise. Sur le terrorisme, ça sera la même chose, qu'on ne s'y trompe pas... Il ne fera rien de plus que Sarkozy ou Hollande». Sa voisine l'interrompt : «Moi aussi, j'ai cru à Fillon au début. Il a déjà été aux manettes et pour quels résultats ?» Et la femme de brandir sa carte d'adhérente Les Républicains plus à jour : «La droite doit avoir conscience que son avenir se joue avec Marine. C'est fini les de Gaulle, Chirac et consorts... Et faute de Sarkozy, tout se joue avec elle et surtout pas avec Fillon !» Reste à savoir si cet échantillon d'électeurs de droite dépités est assez représentatif pour imaginer une véritable vague de report de voix en faveur du FN le 23 avril prochain, au jour du premier tour de la présidentielle. En tout cas, une victoire pour Fillon qui est troisième dans les sondages bien derrière Le Pen et Macron, devient de plus en plus improbable, et son maintien coûte que coûte en tant que candidat de la droite aura coûté aux Républicains une victoire à la présidentielle que tous pensent, il y a encore quelques mois, comme assurée. F. M.

Union européenne

Pas d'adhésion de la Turquie en cas de peine de mort, assure Juncker

Le président de la Commission européenne a réaffirmé qu'un rétablissement de la peine de mort en Turquie, qu'Ankara a dit samedi envisager après le référendum du 16 avril, empêcherait l'entrée du pays dans l'UE. «Si la peine de mort est réintroduite en Turquie, cela entraînera la fin des négociations du pays», a déclaré Jean-Claude Juncker dans l'édition dominicale du quotidien allemand Bild, en parlant de «ligne rouge». Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré samedi s'attendre à ce que le Parlement approuve le rétablissement de la peine capitale après le référendum sur l'extension de ses pouvoirs. «Je crois, si Dieu le veut, que le Parlement fera le nécessaire à propos de vos exigences sur la peine capitale après le 16 avril», a dit M. Erdogan lors d'une réunion électorale. C'est la première fois qu'il appelle le Parlement à approuver la restauration de la peine capitale après le vote du 16 avril. Dans le même temps, M. Juncker s'est dit opposé à l'arrêt d'ores et déjà des négociations sur l'entrée de la Turquie, même si elles font du sur-place depuis des années. «C'est un faux débat. Cela n'a pas de sens de



vouloir calmer ses nerfs en stoppant des négociations qui n'ont pas lieu de toute façon», a-t-il dit. L'adhésion de la Turquie échouera, si tel est le cas, non du fait des Européens mais «du manque d'appétit des Turcs à appliquer les standards européens», a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie allemande, le social-démocrate Sigmar Gabriel, s'est montré lui plus ferme. «Nous sommes plus éloignés que jamais d'une adhésion de la Turquie à l'UE», a-t-il dit au magazine Der Spiegel publié ce week-end, ajoutant avoir «tousjours eu des doutes». Le ministre a plaidé pour un statut de partenariat renforcé comparable à

celui qui sera négocié pour la Grande-Bretagne suite au Brexit. Par ailleurs, le président de la Commission européenne a dit ne pas croire aux récentes menaces de la Turquie de laisser à nouveau affluer les migrants vers l'Europe suite à l'interdiction de réunions électorales pro-Erdogan. «La Turquie ne va pas dénoncer cet accord, même si M. Erdogan m'a dit à plusieurs reprises vouloir le faire», a-t-il dit à propos du Pacte migratoire entre Ankara et l'UE. La Turquie n'a aucun intérêt «à ce que les bandes de passeurs et les criminels reprennent le contrôle de ses côtes», a argumenté M. Juncker.



Musique

Sortie en avril d'un nouveau CD de Lounis Ait Menguellet

■ Le parolier et interprète de la chanson kabyle, Lounis Ait Menguellet, a annoncé, samedi à Alger, la sortie fin avril de son prochain album à l'occasion de ses cinquante ans de carrière.

Par Adéla S.

Trois ans après la sortie de son dernier album «*Isefra*» (Poèmes), Lounis Ait Menguellet a expliqué au cours d'une conférence que cet opus auquel a contribué son fils Djaâfar comprend de nouvelles chansons et compositions.

L'album, dont le titre n'a pas été dévoilé, est composé de sept chansons dont «*Tudert ni*» (Une certaine vie), dans laquelle il rend hommage à son public dont il se dit être «*redevable*» et qui l'a soutenu durant toute sa carrière artistique entamée à la

fin des années 1960. Interrogé sur le Prix Nobel de littérature 2016 décerné à l'artiste américain Bob Dylan dont il a repris en kabyle la célèbre «*Blow in the Wind*», Menguellet dira que cette distinction était une reconnaissance à la chanson et au texte.

En réponse à une autre question sur l'officialisation de tamazight, langue nationale et officielle, le parolier qui a composé nombreux textes en kabyle, considère que cette consécration était une «*victoire pour tous les Algériens*».

Tamazight a été promu langue nationale officielle dans la Constitution amendée de

2016. Retiré de la scène artistique pendant deux ans pour des raisons de santé, Lounis Ait Menguellet a marqué son retour en juin 2015 par une tournée nationale pour promouvoir son album «*Isefra*», sorti une année plus tôt.

Parolier et auteur d'une vingtaine d'albums dont «*Tawriqt tacehant*» (La page blanche 2010), Ait Menguellet est réputé pour ses textes corsés et élaborés, faisant de lui un des artistes les plus populaires. Lounis Ait Menguellet anime vendredi à Alger un gala à la coupole Mohamed-Boudiaf.

A. S./APS



Conférence

Les fonds sonores de cheikh Abdelkrim Dali, un livre ouvert à retranscrire

Les fonds sonores de Cheikh Abdelkrim Dali constituent un livre ouvert à retranscrire et explorer pour créer une continuité dans l'histoire culturelle et artistique nationale, a soutenu samedi l'artiste et musicologue Abdelkader Bendaâmache, lors d'un hommage rendu au défunt artiste par la direction de la Culture de Tizi Ouzou. Animant une conférence sur le parcours et l'œuvre de ce monument du chant andalou à l'occasion du 39^e anniversaire de sa disparition, M. Bendaâmache a estimé que le grand monument que fut Abdelkrim Dali qui a toujours œuvré pour la pérennité de ce genre musical ancestral, a légué un fonds documentaire «*inestimable*» qui devrait, selon lui, être exploité pour l'enrichissement et la promotion de la culture. En 1971, l'Institut national de musique a commencé à suivre Abdelkrim Dali dans son travail de formateur, de recherche, d'auteur et de chanteur. Les enregistrements se sont étalés sur six ans et pendant cette période il a parlé du genre musical, du mode, de la poésie, et auteurs et

interprètes de l'andalou ou de style de Grenade (Espagne) devenu par la suite style de Tlemcen. Abdelkrim Dali, dont le nom ne peut être dissocié de la célébration de l'Aïd El Fitr grâce à son illustre chanson *Saha Aidkoum*, a réussi à se faire un nom parmi les grands cheikhs grâce à son dévouement et son amour pour ce genre musical algérien qui a été créé à partir d'un héritage cédé par les Andalous qui se sont installés en Algérie après la chute de Grenade, a-t-il affirmé. Cet enfant de Tlemcen qui a vu le jour en novembre 1914, s'est abreuvé des mélodies et des rythmes auprès de son premier maître Cheikh Abdeslam Bensari. Il a ensuite été formé par deux autres piliers de cette musique traditionnelle, en l'occurrence Lazaâr Bendali Yahia et Omar El Bakhchi, a-t-il rappelé. Entre 1931 et 1933, il a travaillé avec Chikha Titma et a enregistré plusieurs disques qui lui ont ouvert les portes de la réussite et l'ont propulsé vers de nouveaux horizons. En 1945, il a rejoint Alger et Mahieddine Bachtarzi l'avait intégré dans

ses programmes de tournées et son nom devient assez connu sur la scène artistique nationale. Au niveau de la Radio algérienne, Abdelkrim Dali a fait partie des ensembles musicaux qu'a créés El Boudali Safir. A ce stade, affirme le conférencier, une jonction entre le style andalou et le kabyle est apparue, grâce à l'intégration de Dali dans la troupe de Cheikh Nouredine en tant que luthiste. Durant les années 1950, le cheikh qui s'est déjà imposé comme un maître de son style musical, s'est lancé dans la formation en dirigeant le premier conservatoire de la musique andalou dans la commune d'Alger de l'époque. En plus des cours qu'il dispensait, Abdelkrim Dali qui comptait un répertoire riche d'une centaine de chansons, faisait des recherches sur les styles savants de Tlemcen et d'Alger, et a pu préserver plusieurs poèmes, chants et morceaux de musique qui sont aujourd'hui témoin d'enracinement de cette culture, a souligné Bendaâmache.

Anissa D.

Batna

Engouement à l'ouverture des journées du théâtre pour enfants

Les premiers spectacles programmés dans le cadre des journées du théâtre pour enfant, ouvertes samedi au théâtre régional de Batna (TRB), ont été marqués par un engouement du public composé

essentiellement d'enfants, a-t-on constaté. La pièce théâtrale «*Hikayate Elâalam*» (Des histoires du monde), produite par la coopérative culturelle Laarini, a inauguré cette manifestation et a été longtemps ovationnée

par les enfants, a-t-on relevé. «*Hikayate Elâalam*» a fait atterrir le petit public en Chine, narrant l'histoire aussi passionnante qu'émouvante d'un petit garçon passionné par le dessin et ses conditions sociales ne pouvaient lui permettre d'intégrer une école des beaux-arts. Dans son rêve, l'artiste en herbe rencontre un vieux monsieur qui lui offre un pinceau qui s'avère par la suite magique, puisque tout ce qu'il dessinait avec ce pinceau prend forme et vie. Captés par l'histoire et les mouvements des comédiens sur scène, les enfants suivent avec le plus grand intérêt l'histoire du petit artiste et son combat pour le bien quand des méchants décident de lui dérober ce pinceau pour en faire mauvais usage. En plus de ce spectacle, le petit public a rendez-vous, tout au long des journées du théâtre pour enfants qui devront se poursuivre jusqu'au 30 mars courant, avec 13 pièces théâtrales qui seront présentées par sept associations et six coopératives a indiqué le chargé de communication auprès du TR de Batna, Mourad Benhabrou. Onze wilayas, entre autres, Tlemcen, Tiaret, Chlef, Sétif, Oum El Bouaghi et Ain Defla, sont conviées à cette manifestation culturelle.

R. C.

Parution

Nora Sari présente son dernier livre «Constantine l'exil et la guerre»

L'ÉCRIVAINNE et romancière Nora Sari a présenté, samedi à Constantine, son dernier roman «Constantine l'exil et la guerre», lors d'une vente-dédicace organisée à la librairie Média-plus de Constantine. Paru aux éditions Casbah, ce livre relate l'histoire d'une adolescente et de sa famille arrachées à leurs villes natales, Cherchell et Alger, pour s'installer une décennie durant à Constantine, où le père enseignant fut muté de 1953 à 1963. Ces années d'exil et de brasse seront marquées par la découverte d'une société différente et les liens affectifs et amicaux tissés dans la ville des ponts, mais ces années seront surtout à jamais marquées par la guerre de Libération nationale qui constituera la toile de fond de ce livre et pour laquelle elle

citera quelques faits d'armes qui se sont passés aussi bien à Constantine qu'à Cherchell. Composé de 72 nouvelles, ce deuxième volet de ses récits autobiographiques s'ouvre sur l'arrivée de la famille Sari à Constantine, un soir d'hiver 1954 pour se refermer 520 pages plus tard, sur l'indépendance du pays et la liesse populaire d'un certain 5 juillet 1962. L'écrivaine a indiqué à l'APS qu'à travers ce livre, elle a tenu à «*rendre hommage*» à la ville de son adolescence où elle a découvert l'amour de la littérature à travers le lycée Laveran, actuellement lycée El Houria. «*Constantine l'exil et la guerre*» et le deuxième roman de l'auteure, et fait suite à «*Un concert à Cherchell*», paru en 2014 aux éditions Casbah.

Dalil N./APS

Rendez-vous culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger
Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Aujourd'hui à partir de 10h : Conférences et ateliers sur la conservation et la restauration des œuvres d'art.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)
Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «*Œuvres récentes*» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaid. Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabana (Oran)
Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène. **Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger**
Jusqu'au 30 mars à 18h : Cycle de cinéma «*Espace féminin*», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Galerie Seen Art (Dély-Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 20 mars :

Exposition collective «*Substance*», animée par les sculpteurs Merzouk Bellahcen, Arezki Mezahem et Zaki Sellam.

Galerie d'arts La Baignoire (Alger-Centre)
Jusqu'au 25 mars :

Exposition de photographies d'art «*La Roma la ntouma*» (Ni Rome ni vous), par le photographe Oussama Tabiti.



Coup-franc direct

Au gré des humeurs !

Par Mahfoud M.

Les deux autres malheureux candidats à la FAF, Mouldi Aïssaoui et Abdelkrim Medouar, ont tenté de rameuter la meute après l'ine rejection de leurs dossiers par la commission de candidature, installée lors de l'AGO. Cela est de bon augure, diraient certains, cela prouve aussi qu'il y a une certaine volonté d'avancer en l'application stricte des textes de loi, puisque ces derniers ont demandé à faire respecter les lois qui concernent l'organisation des AG. Toutefois, il faut souligner que ces personnes qui se découvrent des âmes de démocrates et qui tentent de se «victimiser» ne soufflaient pas mot du temps de l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, que personne n'avait tenu à dénoncer malgré le fait qu'il avait géré l'institution footballistique d'une manière unilatérale sans se référer à l'AG. C'est donc une opposition au gré des humeurs. Aïssaoui qui avait complètement disparu de la scène réparaît comme par enchantement et décide de se porter candidat, alors que Medouar se plait volontiers à toutes les décisions du «maître incontesté», Raouraoua. En parlant justement de légitimité, peut-on dire que Medouar l'avait respecté lui qui avait cumulé deux postes, président de l'ASO et député à l'APN ? Nul doute que l'élection de Zetchi, si elle venait à se concrétiser aujourd'hui, n'arrange pas ses affaires, habitué qu'il est à certains caprices qu'il pourrait se voir refuser par la nouvelle direction de la fédération. **M. M.**

Ligue des champions d'Afrique (16^e de finale / retour) L'USMA qualifiée pour la phase de poules

LE REPRÉSENTANT algérien en Ligue des champions africaine de football, l'USM Alger s'est qualifié pour la phase de poules de la compétition, malgré sa défaite (1-0) contre le KC Kadiogo, en match retour de l'épreuve, disputé samedi au stade 20 août à Ouagadougou. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Kahan à la 56^e minute, alors que les champions d'Algérie en titre étaient réduits à dix depuis la 27^e minute, après l'expulsion de leur meneur de jeu, Amir Sayoud, après avoir écopé de deux cartons jaunes. La formation usmiste doit sa qualification au résultat favorable du match aller, qu'elle avait remporté (2-0) au stade Omar Hamadi, à Alger. Finaliste de l'édition 2015 de la Ligue des champions, l'USM Alger prendra part à la phase de poules qui ne concernera plus huit équipes mais seize avec le passage à quatre poules de quatre contre deux poules auparavant. A l'issue de la phase de poules, les deux premiers de chacune

d'entre elles, seront qualifiées pour les quarts de finale.

La JSK qualifiée aux 16^e de finale «Bis» de la Coupe de la CAF

Pour sa part, la JS Kabylie s'est qualifiée aux 16^e de finale «Bis» de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en battant l'Etoile du Congo (1-0), en match retour des 16^e de finale, disputé samedi soir au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Mohamed El Hadi Boulaouidet, sur coup franc direct à la 90^e minute. Un score étriqué, qui s'est fait attendre, mais qui suffit au bonheur des Canaris, qui avaient fait (0-0) au match aller, disputé il y a une semaine à Brazzaville. Les deux autres représentants algériens dans les différentes compétitions continentales, le MC Alger et l'USM Alger, se sont également qualifiés aux prochains tours. **R. S.**

Elections de la FAF

Zetchi successeur de Raouraoua ?

■ Sauf surprise, l'actuel président du Paradou AC, Kheïredine Zetchi, devrait être le successeur du président sortant de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, qui ne brigue pas un autre mandat après avoir présidé cette instance depuis 2004.

Par Mahfoud M.

S entant une grande pression sur ses épaules, surtout après le camouflet subi par la sélection nationale à la dernière CAN au Gabon, Raouraoua a décidé de ne pas se présenter et a donc fait l'impasse sur cette AGE. Demandé par une grande frange de la famille footballistique, Zetchi a décidé de prendre le taureau par les cornes et de se présenter comme candidat pour la présidence de la FAF. Son courage est à saluer, étant donné que la majorité des acteurs de la balle ronde n'ont pas osé faire le pas et beaucoup de membres de l'AG avaient souligné qu'ils ne se présenteraient que s'ils assurent que Raouraoua ne briguera pas un autre mandat. L'AG ordinaire a été une grande mascarade avec une assemblée totalement acquiescente à l'«empereur», au point où ces derniers ont brandi des pancartes sur lesquelles ils avaient écrit : «Nous sommes tous Raouraoua», en réponse aux critiques acerbes du ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, qui avait demandé des comptes au président de la FAF, et qui, en fait, n'a fait que reporter l'amertume du public déçu de la gestion de la Fédération par le premier responsable du palais de Dely Brahim qui n'édifiait que sa propre image et avait lancé des promesses qu'il n'a pas tenues. Il s'était caché, à un certain moment, derrière les résultats satisfaisants de la sélection nationale qui avait réussi, de son temps, à se qualifier à deux reprises au Mondial, mais sans



Zetchi aura du pain sur la planche

pour autant jeter les bases d'une véritable politique footballistique en aidant par exemple à la restructuration de la balle ronde en encourageant surtout la formation qui faisait défaut, d'où cette grande dépendance des centres de formation européens, français surtout. Avec l'arrivée de Zetchi, c'est l'exemple d'un gestionnaire qui a montré ses preuves avec la création du seul centre de formation, qui sera pris comme modèle pour tenter de le reproduire avec les autres clubs et sans doute avec les sélections jeunes qui sont à la traîne. Zetchi comptera sur des compétences avérées qu'il intégrera dans son bureau, à l'image de l'ancien joueur du FLN, Mohamed Maouche, de l'ancienne star de l'USMH et de la JSK, Hakim Meddane, ainsi que des présidents de l'USMA, Rebouh Haddad et du NAHD, Bachir Ould Zermerli. Il y aura aussi quelques anciens membres de

l'ancien bureau qui avaient travaillé avec Raouraoua, notamment Radia Fertoul et Djahid Zefzaf. Deux candidatures avaient été refusées auparavant, ce sont celles du président de l'ASO, Abdelkrim Medouar, ainsi que l'ancien ministre, Mouldi Aïssaoui qui ne remplissaient pas les critères souhaités, même si ces derniers avaient crié au complot, insistant sur le fait que ce rejet de leurs candidatures était illégal puisqu'il y avait pression sur la commission de candidature qui s'était réunie sans la présence de son président, Baâmeur, accusé de vouloir tout faire capoter, après avoir voulu reporter l'AGE au 27 avril prochain. L'essentiel est que les membres de l'AG auront rendez-vous avec l'histoire ce matin pour l'ouverture d'une nouvelle page de la FAF qui a été longtemps l'otage d'une personne qui ne se souciait guère de l'avenir de la balle ronde nationale. **M. M.**

Ligue 1 Mobilis (24^e journée)

Le CRB se relance, le CSC cale à nouveau

Le CR Belouizdad a conforté sa 10^e place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football en battant le RC Relizane (1-0) en match disputé samedi au stade du 20-Août 1955 pour le compte de la 24^e journée ayant vu le CS Constantine se neutraliser à domicile avec l'Olympique de Médéa (1-1), au moment où le dauphin, l'USM Bel-Abbès, est allé chercher un bon nul (0-0) chez le DRB Tadjenanet. Le but du Chabab a été inscrit par Draoui à la 34^e minute, alors que son coéquipier Fahem Bouazza a raté un penalty dans les cinq dernières minutes de la rencontre, maintenant ainsi un certain suspense, jusqu'au coup de sifflet final. Un succès qui permet aux Rouge et Blanc de creuser l'écart à cinq points sur leur premier poursuivant au classement, le CS Constantine (11/25 pts), et

qui lui a été tenu en échec à domicile par l'Olympique de Médéa (1-1). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Sanafir, ayant ouvert le score dès la 11^e minute par Mohamed Amine Aoudia. Mais à force d'insister, les visiteurs ont fini par arracher l'égalisation à la 69^e minute, par l'intermédiaire de Nabil Sadou. Le match DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès s'est également terminé sans vainqueur, puisque le score est resté vierge jusqu'au coup de sifflet final, au grand dam de l'équipe locale, qui reste scotchée à la 12^e place, avec trois longueurs seulement sur le premier club reléguable, le CA Batna. L'USM-BA, en revanche, peut se targuer d'avoir réussi une assez bonne opération en repartant avec le point du nul, car elle reste seule à la 2^e place du classement géné-

ral, avec neuf longueurs de retard sur le leader, l'ES Sétif, qui s'était offert un large succès vendredi, contre le NA Hussein Dey (4-2). Un précieux succès au stade du 8-Mai 1945 qui permet à l'Aigle noir de garder le large en tête du classement, avec 47 points, au moment où le NAHD reste scotché à la 5^e place, ex aequo avec l'USM Alger et le MC Alger, avec 35 points chacun. De son côté, la lanterne rouge, le MO Béjaïa a compliqué un peu plus sa situation dans la course au maintien, en concédant une nouvelle défaite à domicile. Cette fois, c'était contre l'USM El

Harrach, sur le score d'un but à zéro. Un énième revers qui maintient le MOB à la dernière place du classement, avec six points de retard sur la JS Kabylie (avant-dernière) et qui compte cinq matchs en retard. A contra-

rio, l'USMH réalise une très bonne opération après sa victoire à Béjaïa, puisqu'elle rejoint le MC Oran à la 7^e place, avec 31 points.

Résultats et classement :

MOB- USMH	0-1
ESS-NAHD	4-2
CRB- RCR	1-0
CSC- OM	1-1
DRBT- USMBA	0-0

	Pts	J
1). ES Sétif	47	23
2). USM Bel-Abbès	38	24
3). MC Alger	35	20
-). USM Alger	35	21
-). NA Hussein Dey	35	23
6). JS Saoura	32	22
7). MC Oran	31	22
-). Olympique Médéa	31	23
-). USM El-Harrach	31	24
10). CR Belouizdad	30	23
11). CS Constantine	25	24
-). DRB Tadjenanet	25	23
13). RC Relizane	23	22
14). CA Batna	22	22
15). JS Kabylie	18	19
16). MO Béjaïa	16	21

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ghazaouet

Saisie de 500 kg de kif traité

LES DOUANIERS de Ghazaouet ont opéré, dernièrement, la saisie de 500 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris hier auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. La fouille d'un camion au lieu-dit «station de Nedroma» à Ghazaouet a permis de découvrir cette quantité de drogue soigneusement dissimulée, selon un communiqué de cette direc-

tion dont une copie a été remise à l'APS. Cette saisie s'est soldée également par l'arrestation du propriétaire du camion qui a été présenté aux instances judiciaires, selon la même source. La valeur de la marchandise saisie et du moyen de transport est estimée à 31,5 millions DA et l'amende à 315 millions DA.

K. L.

Education nationale

11 000 élèves ont choisi l'italien comme langue étrangère

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé hier que 11 000 élèves de l'enseignement secondaire ont choisi l'italien comme troisième langue jusqu'à 2017. Dans une allocution d'ouverture de la 1^{re} session de formation des enseignants de langue italienne à travers le pays, M^{me} Benghebrat a précisé que «depuis l'introduction de l'italien comme troisième langue étrangère dans le cycle secondaire en 2013, le nombre d'élèves ayant choisi cette langue a triplé, passant de 4 000 à 11 000». Le nombre d'enseignants de cette langue a également augmenté, passant de 108 à 149, répartis sur 204 lycées à travers 28 wilayas. «Cette session de formation organisée en coordination avec l'ambassade d'Italie à Alger et l'Institut culturel italien et en coopération avec le ministère des Affaires étrangères, tend à améliorer les connaissances linguistiques des enseignants d'italien et leur permettre de perfectionner cette langue». 90 enseignants sont inscrits à cette formation qui s'étend du 19 au 23 mars. La ministre a souligné, à cette occasion, que son département était entièrement disposé à examiner «les opportunités d'élargissement des domaines de coopération bilatérale notamment dans le domaine de l'Education intégrée, l'Italie ayant une expérience riche en la matière de plus de 30 ans».

L'ambassadeur d'Italie à Alger, Pasqual Ferrara, a indiqué de son côté que cette session revêt «une valeur stratégique» car elle vise à assurer une formation de haut niveau aux enseignants de langue italienne, soulignant qu'il «a été proposé de faire appel à des enseignants universitaires de haute compétence». En marge de cette session, M^{me} Benghebrat a déclaré en réponse à une

question sur les écoles coraniques qu'«aucune décision de fermeture de ces écoles n'a été prise», précisant que son département ministériel «a ouvert un débat avec le ministère des Affaires religieuses sur la préparation des élèves du préscolaire dans ces écoles pour leur passage à la première année primaire». Elle a en outre précisé que le ministère de l'Education nationale «assure la prise en charge de l'enseignement préscolaire notamment en matière de préparation des programmes», ajoutant que «cet enseignement est assuré également par le secteur privé et d'autres ministères». Concernant les résultats du deuxième trimestre qualifiés de «catastrophiques» par certains syndicats, la ministre a souligné que «l'on ne peut évaluer ce trimestre actuellement car les conseils de classe se sont tenus à la fin de la semaine dernière et les bulletins de notes ont été remis aux parents d'élèves jeudi». La ministre a rappelé que les résultats «seront connus prochainement lors d'une conférence de presse comme au premier trimestre». S'agissant des élèves des classes de terminale qui quittent les bancs de l'école avant la fin du troisième trimestre, la ministre a indiqué qu'il y a possibilité de proposer des solutions dont la prise en considération de l'évaluation continue, outre la sensibilisation des parents pour éradiquer ce phénomène.

Les législatives vues par les algériens



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/Mouvement entamé en novembre dernier

Les étudiants en pharmacie mettent fin à leur grève

Les étudiants du département de pharmacie de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou ont repris les cours hier, mettant ainsi fin à un mouvement de grève entamé en novembre dernier.

Par Salim N.

La décision de reprise des cours a été motivée par la publication par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du premier arrêté marquant le début d'application effective des engagements de la tutelle pris lors de la réunion du 13 mars dernier avec les délégués des étudiants grévistes de médecine dentaire et pharmacie, a-t-on appris du chef de département, Merzouk Mamou. Cet arrêté, dont l'APS détient une copie, porte sur la création officielle du Comité pédagogique national (CPN) de la filière pharmacie et fixe ses missions, sa composition et son

fonctionnement. Cette première démarche a «convaincu» le comité local des étudiants grévistes de renoncer à leur action et à reprendre les cours avec l'espoir de rattraper le retard accusé dans la scolarité pendant la période de débrayage, a-t-on fait savoir. «Nous considérons que la publication de ce document qui officialise la création du Comité pédagogique national est une première étape dans la prise en charge de nos revendications et la concrétisation des engagements du ministère», a déclaré à l'APS un des délégués qui a requis l'anonymat. D'autres étudiants rencontrés au département Pharmacie ont manifesté leur volonté de

«sauver» leur année universitaire et éviter le spectre de l'année blanche, ont-ils déclaré à l'APS. La reprise des cours a été accompagnée par celle des enseignants et de l'Administration qui ont abouti à l'élaboration d'un emploi du temps consistant à exploiter la période des vacances et les samedis afin de dispenser le maximum de cours et de rattraper une partie des enseignements ratés durant les quatre mois de grève, a indiqué le doyen de la faculté de médecine, Abdelkrim Massaoudi. Il a rappelé qu'à l'issue de la réunion du 13 mars dernier entre les délégués des étudiants et les représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé et de la Population et la Fonction publique, des engagements ont été pris pour la satisfaction de toutes les revendications d'ordre pédagogique, notamment la formation, les stages pratiques, la graduation et la post-graduation, ainsi que la limitation du nombre d'étudiants en première année.

S. N./APS

Bouzeguène

Un chauffeur de tracteur tué suite au renversement de son engin

LE CHAUFFEUR d'un tracteur agricole a trouvé la mort, avant-hier, dans un accident de survenu sur la route reliant le village Ait Yekhlaf au chef-lieu de la commune de Bouzeguène (50 km à l'est de Tizi Ouzou) avons-nous appris, hier, auprès de la Protection civile. Il était 14h30 quand le tracteur s'est renversé,

tuant sur le coup son conducteur âgé de 61 ans. Par ailleurs et durant la même journée, un autre accident de la route s'est produit sur la RN12 à hauteur de Bouaid (sortie ouest de Tizi Ouzou), causant des blessures à cinq personnes. Selon les indications fournies par la cellule de communication de la Protection

civile, à l'origine de cet accident le dérapage d'un véhicule léger peu avant 15 heures. Cinq femmes passagères, âgées entre 37 et 48 ans, ont été blessées alors qu'une cinquième personne, une femme également, se trouvait en état de choc à l'arrivée des secours.

Hamid M.